



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2006/17  
4 avril 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES  
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU SYSTÈME  
GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET  
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du transport  
des marchandises dangereuses

Vingt-neuvième session  
Genève, 3-12 (matin) juillet 2006  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

TRANSPORT DE GAZ

Amendement au chapitre 6.2 visant à actualiser les références aux normes ISO

Communication de l'Organisation internationale de normalisation (ISO)

**Introduction**

Le paragraphe 6.2.2.4 énumère quatre normes concernant les contrôles et épreuves périodiques que doivent subir les bouteilles à gaz. Les trois premières ont été publiées entre 1992 et 1994 et remplacées par les révisions publiées en 2005.

**Proposition**

Remplacer les trois premières lignes du tableau du paragraphe 6.2.2.4 comme suit:

ISO 6406:2005	Bouteilles à gaz en acier sans soudure – Contrôles et essais périodiques
ISO 10461:2005	Bouteilles à gaz sans soudure en alliage d'aluminium – Contrôles et essais périodiques
ISO 10462:2005	Bouteilles transportables pour acétylène dissous – Contrôles et entretien périodiques

### **Justification**

Ces normes réunissent les connaissances accumulées au cours des 10 dernières années et expriment le consensus des experts de l'ISO sur le sujet. Les normes ISO 6406 et ISO 10461 contiennent notamment des instructions relatives à la manière de réaliser les contrôles par ultrasons.

### **Travaux en cours au sein du Comité technique TC58 de l'ISO**

Une fois publiée, la norme ISO 4706 intitulée «Bouteilles à gaz soudées en acier», actuellement en cours de révision, fera l'objet de propositions de référence. Une norme complémentaire consacrée aux contrôles et essais périodiques de ces bouteilles – la norme ISO 10460:2005 intitulée «Bouteilles à gaz soudées en acier au carbone – Contrôles et essais périodiques» – sera proposée dans le même temps.

-----